

Ce site utilise des cookies afin de vous offrir une expérience optimale de navigation. En continuant de visiter ce site, vous acceptez l'utilisation de ces cookies. ✕

[Pour en savoir plus sur comment les désactiver, ainsi que sur notre politique en matière de protection des données](#)

Site officiel

ÉTAT DE VAUD

[vd.ch](#) > [Toutes les autorités](#) > [Grand Conseil](#) > [Séances du Grand Conseil](#)

22_INT_10 - Interpellation Marc-Olivier Buffat et consorts - Quelle anticipation des risques de pénuries hivernales d'électricité(Bis!) et des risques financiers?.

Séance du Grand Conseil du mardi 25 janvier 2022, point 2.1 de l'ordre du jour

Texte déposé

En date du 5.10.2021 le soussigné à déjà déposé une interpellation sur les risques élevés de pénurie hivernale d'électricité (21_INT_128). Le délai de réponse légal imparti au Conseil d'Etat (3 mois selon art.116 al 3 LGC) est désormais dépassé.

Pourtant l'urgence est désormais concrète et avérée. A Noël le prix du MWh a dépassé les 400 euros (soit 8x plus cher qu'en septembre précédent). Cette situation a entraîné une crise majeure, voire un vent de panique auprès des fournisseurs tel qu'Alpiq dont le canton de Vaud et des communes vaudoises sont des actionnaires importants. Une demande d'aide et de garantie financière a été adressée en urgence au Conseil Fédéral - voir notamment l'article de Pierre Veya- 24heures du mercredi 19 janvier 2022- Allô Berne, on va avoir un problème).

Compte tenu de la forte pénurie actuelle de gaz en Europe et en Suisse- La Russie maitrise le robinet en pleine crise Ukrainienne!), et de la baisse importante de production d'électricité en France due à la maintenance ou arrêt de certaines centrales nucléaires, le problème risque de se répéter cette année encore.

Dès lors nous souhaitons poser au Conseil d'Etat les questions suivantes:

1- Comment le Conseil d'Etat entend il sécuriser la situation financière d'Alpiq en période de crises ?

2.- Quels sont les risques financiers pour le canton de Vaud et pour les communes actionnaires?

3.- Comment le Conseil d'Etat apprécie ce risque et quelles sont les mesures qu'il entend prendre pour le maîtriser ?

On remercie le conseil d'Etat pour ses réponses.

Conclusion

Souhaite développer

Liste exhaustive des cosignataires

Signataire	Parti
Olivier Petermann	PLR
Sergei Aschwanden	PLR
Jean-Daniel Carrard	PLR
Marion Wahlen	PLR
Josephine Byrne Garelli	PLR
Jean-Marc Genton	PLR
Nicolas Croci Torti	PLR
Jean-François Cachin	PLR
Anne-Lise Rime	PLR
Aurélien Clerc	PLR
Carole Dubois	PLR
Florence Bettschart-Narbel	PLR
Rémy Jaquier	PLR
Philippe Germain	PLR
Chantal Weidmann Yenny	PLR
Gérard Mojon	PLR
Stéphane Rezso	PLR
Florence Gross	PLR
Catherine Labouchère	PLR
Philippe Cornamusaz	PLR
Bernard Nicod	PLR
Daniel Develey	PLR
Carole Schelker	PLR

Signataire	Parti
Stéphane Masson	PLR
Claude Matter	PLR

Secrétariat général du Grand Conseil

Place du Château 6
1014 Lausanne

[+41213160500](tel:+41213160500).

[info.grandconseil(at)vd.ch](javascript:linkTo_UnCryptMailto('gempxs.mrjs2kverhgswimpDzh2g!');).

[Visualiser sur la carte](https://www.google.ch/maps/search/Place du Château 6++Lausanne+Suisse).